

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 JUIN 2014

L'An Deux Mille Quatorze, le vingt juin à dix-neuf heures

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOISME

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Yves MORIN, Maire.

Date de convocation : 13 juin 2014

PRESENTS : MORIN Y. - GAUTHIER P. - DIGUET E. - GINGREAU R. - HAY J. - CESBRON R. - ENDUIT C. - DAILLÈRE F. - MARTIN-JOYE O. - VUILLEMIN M. WILLOCQ A. - BOUTET JH.

ABSENTES EXCUSÉES : LECOMTE C. - BATISTA DA CUNHA H. - BERTHELOT MC.

Procuration de Mme Marie-Claude BERTHELOT à M. Eric DIGUET

Procuration de Mme Hélène BATISTA DA CUNHA à Mme Christine ENDUIT

Monsieur Julien HAY a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs (voir procès-verbal annexé au présent registre)

QUESTIONS DIVERSES :

1. PRISE EN CHARGE MATERIEL PEDAGOGIQUE ADAPTÉ CM20140620-001

Monsieur Patrice GAUTHIER présente une notification de décision de la Maison Départementale des personnes handicapées transmise à la commune via l'inspection académique. Il s'agit de fournir un mobilier adapté pour un enfant de l'école. Cet achat de mobilier doit être pris en charge par la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de financer l'achat du bureau adapté avec siège d'un montant de 313.30 € et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour la mise en application de cette décision.

2. ATTRIBUTION GRATIFICATION A UNE STAGIAIRE CM20140620-002

Mademoiselle Agathe OUDRY, en stage à la mairie de Boismé pendant 4 semaines dans le cadre de son BAC PRO, s'est vu confiée de nombreuses tâches d'exécution. Ce stage d'une durée inférieure à 2 mois n'est pas soumis à rémunération.

Considérant la qualité de son travail et les économies pour la collectivité qui en découlent, Monsieur le Maire propose de lui attribuer une gratification forfaitaire de 150 € pour la réalisation de ce stage de 4 semaines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote, accepte de verser une gratification forfaitaire de 150 € à Melle Agathe OUDRY pour la durée totale de son stage et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

3. LOCATION DES 15 TABLES RONDES DE LA SALLE POLYVALENTE CM20140620-003

Monsieur le Maire propose de mettre en location les 15 tables rondes nouvellement achetées moyennant la somme de 50 € par location.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote, accepte de louer les 15 tables rondes pour 50 € et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

Mme Marie-Claude BERTHELOT arrive à 19h30.

Interruption de séance – arrivée des membres de l'Association du Motoclub de Laubreçais

Mme Catherine LECOMTE arrive à 19h53.

Reprise de la séance à 20h00. Le huis-clos est prononcé.

4. CIRCUIT RANDO-MOTOS OCTOBRE 2014 CM20140620-004 ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE DELIBERATION EN DATE DU 11 JUIN 2014

Suite aux explications apportées par les membres du Motoclub de Laubreçais, Monsieur le Maire propose de revoter concernant les deux manifestations concernées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et vote (12 pour, 1 nul et 2 abstentions) accepte d'autoriser ces deux manifestations en octobre 2014 et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour la mise en application de cette décision.

Séance levée à 20h15 min.

SIGNATURES

*Le Maire,
Yves MORIN*

*Le Secrétaire,
Julien HAY*

Les membres,

<i>Patrice GAUTHIER</i>	<i>Eric DIGUET</i>	<i>Régine GINGREAU</i>
<i>Marie-Claude BERTHELOT</i> <i>Absente excusée Procuration à M. Eric DIGUET Arrivée à 19h30</i>	<i>Christine ENDUIT</i>	<i>Jean-Hugues BOUTET</i>
<i>Mickaël VUILLEMIN</i>	<i>Olivier MARTIN-JOVÉ</i>	<i>Hélène BATISTA DA CUNHA</i> <i>Absente excusée Procuration à Mme Christine ENDUIT</i>
<i>Julien HAY</i>	<i>Fanny DAILLÈRE</i>	<i>Ronan CESBRON</i>
<i>Amandine WILLOCQ</i>	<i>Catherine LECOMTE</i> <i>Absente excusée Arrivée à 19h53</i>	<i>Yves MORIN</i>